

Horloger - réparateur



Apprentissage jeune

Tu as entre 15 et 23 ans ?

Tu cherches à te former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.



Cette formation s'organise 100% en entreprise. Infos et inscription auprès de votre référent. Consultez ces horaires de permanences ici.

Détails sur la formation:

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'apprentissage

Durée: 3 ans

Pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations: 0800 85 210 -

info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour démarrer la formation, tu dois avoir :

- soit 15 ans accomplis et avoir fréquenté au moins 2 années dans le 1er degré de l'enseignement secondaire
- soit entre 16 ans au 31/12 de l'année en cours et 23 ans